

# La Lettre du Syndicat du Bassin Versant de l'Yères et de la Côte

## Le mot du Président, M. Jean Louis GALLAND



Depuis sa création en 2001, le Syndicat du Bassin Versant de l'Yères et de la Côte (SIBVYC) a réalisé de nombreuses actions dans la vallée de l'Yères.

D'une part, l'équipe a travaillé sur le développement d'une animation agricole soutenue. Près d'une dizaine de messages techniques par an ont été adressés aux agriculteurs sur des pratiques culturales plus douces pour l'environnement, des suivis de modes culturaux anti érosifs, la promotion des cultures intermédiaires et de jachères, des démonstrations de matériel agricole... Des actions de sensibilisation sont menées pour toucher le monde agricole aux problématiques qui frappent notre vallée, en essayant d'apporter des arguments convaincants à ces professionnels.

D'autre part, notre vallée a subi des inondations, non pas dues à des phénomènes de crues, comme on pourrait le penser, mais provoqués par des phénomènes de ruissellement. Le SIBVYC a donc travaillé sur la lutte contre les inondations en mettant en œuvre des moyens d'hydraulique douce et d'hydraulique structurante. Ainsi, depuis six années, nous avons pu mettre en place avec le concours des communes et des agriculteurs près de 14 km de haie, 1 km de fascine, une dizaine de mares... Nous gérons également l'entretien de 6 bassins de rétention et sommes sur le point d'en créer de nouveaux.

Chers habitants de la vallée de l'Yères, je vous invite à découvrir les actions réalisées par le Syndicat jusqu'à ce jour, et les projets futurs qui protégeront nos communes des risques naturels d'inondation et d'érosion.

Jean Louis GALLAND, Président du Syndicat du Bassin Versant de l'Yères et de la Côte.

## L'équipe du Syndicat du Bassin Versant de l'Yères et de la Côte

L'équipe du SIBVYC accueille un nouveau conseiller technicien agricole, M. Pierre LEMESLE, qui remplace M. David ROLLAND.

Notre équipe se compose toujours de cinq personnes :

- d'une animatrice coordinatrice :  
**Melle Emmanuelle GAS,**
- d'une chargée de projet :  
**Melle Anne COLIN,**
- d'un animateur conseiller agricole :  
**M. Pierre LEMESLE,**
- d'une technicienne agri environnement et pluvial urbain :  
**Melle Florie SIADOUX,**
- d'une secrétaire comptable :  
**Mme Myriam LANCIAUX.**



**Hydraulique douce :**

Technique d'aménagement de lutte contre les phénomènes de ruissellement et de gestion des eaux pluviales, en utilisant les principes d'infiltration ou de rétention.

**Une haie hydraulique :**

Ordonnée sur deux rangées et placée sur des passages d'eau, la haie permet de ralentir et d'infiltrer l'eau dans le sol.

**Une fascine :**

3 à 4 couches de fagots de saule ligotés dans 2 rangées de pieux du même arbre permettent de retenir les limons sur des zones sensibles à l'érosion.

**Une mare tampon :**

Elle comprend un volume permanent d'eau et un volume de stockage pour les épisodes pluvieux. Ainsi, la mare assure une régulation hydraulique.

**Un boisement d'infiltration :**

En utilisant le système racinaire des arbres sur une grande surface, le boisement d'infiltration permet de ralentir et d'infiltrer les eaux de ruissellement d'un versant.

**Un fossé à redent :**

Disposé à la perpendiculaire de la pente pour récupérer les eaux qui ruissellent, ce fossé est compartimenté afin de favoriser l'infiltration de l'eau dans le sol.

**Une bande enherbée :**

Zone tampon en herbe pour lutter contre les transferts de terre fine, de fertilisants et de produits phytosanitaires vers les eaux de surface et souterraines (cours d'eau, source, mare...)

**Un sous bassin versant :**

Le bassin versant de l'Yères, se découpe en sous bassins versants par grands axes de ruissellement affluents au fleuve.

## Les aménagements d'hydraulique douce du bassin versant de l'Yères depuis 2001



| Types d'ouvrage          | Quantité              |
|--------------------------|-----------------------|
| Haie hydraulique         | 13 600 mètres         |
| Fascine                  | 971 mètres            |
| Mare                     | 9 mares               |
| Boisement d'infiltration | 120 000m <sup>2</sup> |
| Talus de ceinturage      | 221 mètres            |
| Fossé à redents          | 498 mètres            |
| Chenal enherbé           | 1830 mètres           |



Grâce au concours des agriculteurs, des communes et des financeurs (le Conseil Général, le Conseil Régional, l'Agence de l'Eau et l'Europe) tous ces aménagements ont pu voir le jour.

Actuellement des aides sont accordées pour la réalisation de ces ouvrages. Pour plus de renseignements, contactez nous.

## L'hydraulique structurant sur l'Yères

Suite à une étude hydraulique sur le sous bassin versant sud de Criel sur Mer, un projet de 8 ouvrages de lutte contre les inondations a été validé par l'ensemble des élus concernés et des partenaires techniques (AESN, Conseil Régional, AREAS, DISE). Ce sous bassin versant concerne les communes de Biville sur Mer (3 ouvrages), de Criel sur Mer (1 ouvrage), de Guilmécourt (3 ouvrages) et de Tocqueville sur Eu (1 ouvrage).

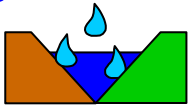
Une subvention de 80% (30% AESN, 25% Région et 25% Département) pour la réalisation des aménagements a été accordée au Syndicat dont le projet global s'élève à 1 300 000€.

Une enquête publique au titre de la Loi sur l'Eau, de la DIG et de la DUP a été menée en mai et juin 2007. Le 27 juillet dernier, le commissaire enquêteur a rendu un avis favorable à la réalisation de ces aménagements. Un arrêté préfectoral d'autorisation de commencer les travaux va être pris d'ici la fin de l'année.

En parallèle, suite à l'acquisition des différents terrains nécessaires, le Syndicat en collaboration avec le maître d'œuvre SEEN, réalise le recrutement de l'entreprise de travaux publics.

Le début des travaux est prévu pour la fin de l'année 2007 ou début 2008, en fonction des délais administratifs et des conditions météorologiques.





## GLOSSAIRE

### CIPAN :

Les Cultures Intermédiaires Pièges A Nitrates sont des espèces que l'on plante entre deux grandes cultures pour absorber les restes d'azote qui sont dans la terre et limiter l'érosion durant l'hiver.

### Les cultures de printemps :

Ces cultures se sèment au printemps pour être récoltées à la fin de la même année. Ce sont des variétés de céréales, le lin, les betteraves, les pommes de terre...

### Une étude BAC :

Etude portant sur un Bassin d'Alimentation de Captage en Eau Potable pour lutter contre les pollutions diffuses.

### Une STEP :

STation d'Épuration.

### SIAEPA :

Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable et d'Assainissement. Il existe 6 SIAEPA sur le bassin versant de l'Yères.

### Haie Eau Ecole :

Chaque année, le Syndicat du Bassin Versant de l'Yères et de la Côte met en place cette opération avec une école primaire de la vallée de l'Yères. Sur une journée, les enfants découvrent les rôles de la haie par l'intermédiaire de jeux ludiques. Puis, les enfants assistés par l'équipe du Syndicat réalisent la plantation d'une haie chez un agriculteur de la commune.

## CAMPAGNE CIPAN 2007

Les cultures intermédiaires jouent de nombreux rôles pour la protection des sols contre l'érosion et le ruissellement, mais également pour la protection de la ressource en eau. En effet, elles contribuent à conserver l'azote dans le sol pendant l'hiver pour le restituer aux cultures de printemps suivantes. Elles limitent ainsi, les apports en engrais !



Phacélie

Leur système racinaire permet une meilleure infiltration de l'eau dans le sol, et limite ainsi l'arrachement de la terre. La matière organique qu'elles apportent enrichit le sol en humus et améliore donc sa structure. Enfin, les cultures intermédiaires jouent un rôle pour la protection du petit gibier en hiver, en leur offrant le gîte et le couvert !



Moutarde

Le Syndicat aide les agriculteurs de la vallée à hauteur de 15€ par hectare, à l'implantation des cultures intermédiaires. Cette année près de 1035 ha chez 86 agriculteurs ont été couverts. Les espèces utilisées le plus fréquemment sont la moutarde, la phacélie, le seigle, l'avoine, la navette, le radis fourrager et le trèfle.

## CONTRAT D'OBJECTIF de GESTION de l'EAU

En partenariat avec l'ensemble des maîtres d'ouvrage et grâce aux financements du Conseil Général et de l'Agence de l'Eau Seine Normandie, plusieurs actions du contrat ont commencé :

### Le volet pluvial urbain :

~ Lancement du schéma d'assainissement des eaux pluviales sur la communauté de communes du Petit Caux (oct/nov 2007).

### Le volet eau potable :

~ Lancement de l'étude BAC de Villers sous Foucarmont et d'Aubermesnil aux Erables (sept/oct 2007).  
~ Lancement du diagnostic complet du réseau d'alimentation en eau potable du SIAEPA de la Vallée de l'Yères.

### Le volet assainissement :

~ Projet de reconstruction de la STEP de Foucarmont.  
~ Raccordement de l'école de Mesnil Réaume à la station d'épuration de Melleville.

## Journée Haie Eau Ecole 2007

Le 22 novembre dernier, l'école primaire de Foucarmont a réalisé la plantation d'une haie hydraulique chez l'agriculteur M. Foury pour freiner les ruissellements.

La matinée a été consacrée à la découverte de la haie et de ses rôles. L'après midi, les enfants, ont réalisé eux même la plantation d'une haie hydraulique de 25 mètres linéaires.



|  |   |
|--|---|
| <p><b>VOLET SUIVI DU MILIEU</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en place de station de mesures sur le Douet et l'Yères pour quantifier les volumes d'eau ruisselée et les matières en suspension dans les cours d'eau après des orages.</li> </ul>                                 | <p><b>VOLET ZONES HUMIDES ET RIVIERE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Réalisation d'un inventaire des zones humides de la vallée de l'Yères.</li> <li>Réalisation d'aménagements en bordure de l'Yères (abreuvoirs, passages à gué...)</li> </ul>   |
| <p><b>VOLET COMMUNICATION</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Edition d'une plaquette de présentation « Donnons vie à l'Yères », disponible dans toutes les mairies de la vallée.</li> <li>Création d'un site internet.</li> <li>Stand à la fête de la pomme de Sept Meules.</li> </ul> | <p><b>VOLET EROSION ET AGRICULTURE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>4 Fermes pilotes pour la mise en place d'actions expérimentales sur les thématiques du projet.</li> <li>Hydraulique douce : la procédure de Déclaration d'Intérêt Général donnera lieu à des enquêtes publiques sur 34 communes du bassin versant.</li> </ul> |



## AGENDA DU SYNDICAT : Fin 2007 & Début 2008

### Décembre 2007

Comité Syndical du SIBVYC.  
Commission technique érosion agriculture du projet.  
Diagnostic érosion sur les sous bassins versants pilotes.

Le 11 : Réunion d'information publique sur l'étude BAC de Villers sous Foucarmont et Aubermesnil aux Erables à la salle des Fêtes de Foucarmont à 19Hoo.

### Janvier 2008

Début des travaux de lutte contre les inondations sur le sous bassin versant sud de Criel sur Mer.

### Février 2008

Le 2 : Journée Mondiale des zones humides.  
Vote du budget 2008 du SIBVYC.

### Mars 2008

Le 22 : Journée Mondiale de l'Eau.  
Du 17 au 22 : Classe d'eau avec l'école de Mesnil Réaume.

### REUNION PUBLIQUE SUR L'ETUDE BAC de Villers sous Foucarmont et Aubermesnil aux Erables

Le service d'eau potable du SIAEPA des Sources de l'Yères regroupe les communes d'Aubermesnil aux Erables, de Foucarmont et de Villers sous Foucarmont. Il distribue l'eau à près de 1500 personnes sur ces villages.

En tant que responsable de ses abonnés, le SIAEPA est en train de lancer une étude sur la zone alimentant ces captages d'eau potable. Habitants, collectivités, agriculteurs, entrepreneurs et autres êtes donc convier le **MARDI 11 DECEMBRE à 19h00, à la salle des fêtes de Foucarmont** pour assister à la réunion publique d'information afin de découvrir les actions que mène le SIAEPA sur son territoire pour préserver la qualité de l'eau qui arrivent dans vos fovers.

## SIBV DE L'YERES ET DE LA CÔTE

Bureau : 52, rue de la Libération 76910 CRIEL SUR MER

Tel : 02.35.50.61.24 – Fax : 02.35.50.63.45

Mail : sibv.yeres.cote@wanadoo.fr

Animatrice Coordinatrice : 06.80.30.15.19

Chargée de Projet « Donnons vie à l'Yères » : 06.89.64.65.91

Animateur Conseiller Agricole : 06.88.70.38.99

Technicienne Agri Environnement et Pluvial Urbain : 06.77.21.60.36

